

CONCOURS POESIE 2025

Art 1) L'association Arts en Pointe organise un concours de poésie ouvert à tous les poètes d'expression francophone. Clôture des inscriptions le premier décembre 2025.

Art 2) Le concours est ouvert :

- Aux jeunes jusqu'à 18 ans
- Aux adultes

. Les poèmes sont à forme libre et à thème libre. Chaque participant peut envoyer au maximum trois poèmes.

Art 3) Chaque poème comportera 32 vers au maximum. Les textes exemptés de fautes d'orthographe seront dactylographiés sur papier blanc standard au format A 4, à l'exclusion de tout autre support. Les poèmes seront anonymes. Un numéro d'ordre est attribué à chaque poète, reporté sur chaque poème, permettant de les identifier et de garantir l'anonymat. La personne qui s'en occupe ne fait pas partie du jury.

Art 4) Les poèmes en 3 exemplaires, envoyés en non recommandés, seront accompagnés du présent exemplaire daté et signé. L'envoi ou le dépôt se feront à l'adresse suivante :

Madame Barès Maryse

51 chemin de Grayan

33123 Le Verdon/Mer

Art 5) La remise des prix aura lieu le dimanche 7 décembre lors d'une après-midi culturelle et festive à la salle Lothécia. Tous les participants au concours seront conviés à cette manifestation lors de laquelle les prix seront remis aux lauréats.

Le candidat déclare avoir pris connaissance du présent règlement.

Nom, prénom _____

Adresse _____

Téléphone et mail _____

Date de naissance : _____

Date et signature (lu et approuvé)